



PLAINTE N° : 21-25-0066

Anne-Marie Racicot c. Sonie Guertin

Date de l'audience:	8 septembre 2025
Lieu:	À distance via la plateforme Zoom
Heure:	9 h 30
Procureures pour la plaignante:	M ^e Karoline Khelfa M ^e Mélodie Beausoleil
Procureure pour l'intimée :	M ^e Joanie Carignan
Étape :	Audience sur culpabilité et sanction
Nature de la plainte	Aurait commis des actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession, à savoir : <ol style="list-style-type: none">1- Entre le 27 mars 2023 et le 28 octobre 2023, à l'unité de médecine-chirurgie de l'Hôpital de Thetford et/ou à la Maison des aînées et alternative (MDAA) de Black Lake, l'intimée n'a pas eu, à au moins quatre (4) occasions, une conduite irréprochable dans l'exercice de ses fonctions;2- L'intimée a manqué de diligence en omettant d'administrer les médicaments prescrits de plusieurs usagers;3- L'intimée a consigné de fausses informations aux formulaires d'administration de médicaments de plusieurs patients.
Le Conseil de discipline :	M ^e Michel P. Synnott, président Mme Annik Paré, inf. aux., membre M. Silvain Pagé, inf. aux., membre